

Conte-type 503

LES DEUX BOSSUS

Aa. Th. *The Gifts of the Little People* (Les présents du petit peuple). — Grimm n° 182, *Die Geschenke des kleinen Volkes* (*idem*).

Version de Basse-Bretagne. — S. t.

Pendant certaines nuits de l'année, surtout lorsqu'il y a un peu de lune, on entend les kerrions chanter et danser, toujours au son de la même chanson : Er-lun, Er-merh, hag Er-merher ; Er-lun, Er-merh, hag Er-merher. Le lundi, le mardi et le mercredi ; le lundi, le mardi et le mercredi.

Un samedi soir, un kaminir (tailleur d'habits), bossu, revenant de son travail, entendit chanter et danser dans un champ voisin du sentier qu'il suivait ; il pénétra dans le champ et entra dans la danse. Fatigué d'entendre toujours les mêmes mots de la chanson, Er-lun, Er-merh, hag Er-merher ; Er-lun, Er-merh, hag Er-merher, il ajouta : hag er-ieù, et le jeudi.

— Tiens, dit celui qui semblait être le chef de la bande, cela va bien, et tous reprirent en chœur : Er-lun, Er-merh, Er-merher hag er-ieù ; le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi. Tous trouvèrent que cela était parfait.

— Il faut le récompenser, dit l'un.

— Qu'allons-nous lui donner, demanda le chef.

— Enlevons lui sa bdsse, dirent-ils en chœur.

Et sa bosse disparut. Au petit jour, le kaminir rentra chez lui tout joyeux. Le lendemain, dimanche, tous ses amis lui demandaient ce qu'il avait fait de sa bosse.

— Elle s'est envolée, disait-il, ne voulant pas dire qui la lui avait enlevée.

228

Un tisserand (teisir) de ses voisins, bossu comme lui, lui demanda comment il s'était débarrassé de sa bosse. Le kaminir lui

CONTE-TYPE 503

conta son aventure et l'engagea à faire de même.

Le teisir se mit à la recherche des kerrions, et les trouva dans un pré du voisinage. Il entra immédiatement dans la ronde, et lorsque les kerrions eurent achevé : Er-lun, Er-merh, Er-merher hag er-ieù, il ajouta : hag er-guinir, et le vendredi. Ils répétèrent en chœur Er-lun, Er-merh, Er-merher, er-ieù, hag er-guinir.

— Cela va mal, dit l'un d'eux.

— Très mal, dit un autre.

— Cela ne peut aller, répétèrent-ils, tous ensemble.

— Il faut le punir, dit l'un d'eux.

— Que faut-il faire ? dit le chef.

— Lui donner la bosse du kaminir, dirent-ils en chœur.

Et aussitôt le teisir se trouva surchargé d'une deuxième bosse. Il rentra fort attristé chez lui, et n'dsait plus sortir, ses clients et ses amis se moquaient de lui. Il fut si chagriné qu'il en mourut avant la fin de l'année.

LE Rouzic, Carnac, Nantes, 1909, pp. 36-38.

ÉLÉMENTS DU CONTE

I. Récompense.

A : Le héros est un bossu ; A 1 : tailleur ; A 2 : valet de ferme ou paysan ; A 3 : berger ; A 4 : chasseur ; A 5 : une fille ou une femme ; A 6 : bossue.

B : Surpris par la nuit au dehors, le héros aperçoit une réunion ; B 1 : de nains (lutins, korrigans) ; B 2 : de fées ; B 3 : de sorciers ; B 4 : de chats-sorciers ; B 5 : d'autres êtres ; B 6 : sur la lande ; B 7 : sous un arbre ou dans la forêt ; B 8 : près de grosses pierres ; B 9 : autour d'une croix ; B 10 : sur un pont ; B 11 : dans une grotte.

C : Le héros participe à leur danse ; C 1 : (et) à leur festin ; C 2 : (et) à leur chanson ; C 3 : qui énumère quelques jours de la semaine ;

C 4 : à laquelle il ajoute la mention du (ou des) jour(s) suivant(s) ; C 5 : à laquelle il ajoute un (ou des) vers ; C 6 : il leur apprend une chanson.

D : En récompense le héros est débarrassé de sa bosse ; D 1 : il reçoit des richesses ; D 2 : il reçoit des présents apparemment sans valeur qui se changent en richesses au contact de l'eau bénite ; D 3 : car il les a délivrés d'une peine.

229

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

II. *Punition.*

A : Le héros fait part de son aventure à un autre bossu ; A 1 : à un camarade ; A 2 : qui a mauvais caractère ou est bête.

B : Celui-ci, dans des circonstances semblables, s'attire la malveillance des êtres surnaturels ; B 1 : parce qu'il ajoute à leur chanson des jours de la semaine la mention d'un (ou de plusieurs) jour(s) qui en détruit le rythme ; B 2 : parce qu'il ajoute le dimanche, jour honni ; B 3 : parce qu'il emmêle les noms des jours ; B 4 : parce qu'il ne trouve qu'une mati. vaise rime ou pas de rime du tout à leur chanson.

C : Il reçoit en punition la bosse enlevée au premier bossu ; C 1 : est obligé de danser jusqu'à épuisement ; C 2 : est traîné à travers haies et ronces.

LISTE DES VERSIONS

1. *Mélusine* I (1877), 113. *Les fées et les deux bossus.* (H. CARNOY, Pic.). - I. A, B, B 2, C, C 2, C 3, D. - II. A, B, B 1, C.
2. ID., *ib.*, 239. *Le dimanche on ne doit pas travailler.* Conte de l'Amiénois. (H. CARNOY). - I. Bûcheron dont la fille est malade, B, B 1, B 7, C, C 2, C 5, en récompense obtient santé de sa fille. - II. A 1 (boulanger dont la fille est aussi malade), A 2, dans les mêmes circonstances elle préfère la richesse et à son retour trouve sa fille mourante. - I Bûcheron: B, B 1, B 7, C, C 2, C 5, D 2, D 3.
3. CARNOY, *Picardie*, 18-37. *Les lutins et les deux bossus.* Repris par lui dans ses *Lég. de France*, 1885, 259-285. T. g. - I. A, A 2, B, B 1, C, C 1, C 2, C 3, C 4 (dimanche), D, D 1, D 3. - II. A, B, B 3, C, C 1.
4. MEYRAC, *Ardennes*, 413-415. *Le double bossu.* - I. A, A 2, B, B 3, B 7, C 6, C 3 (tous les jours), D. - II. A, B (parce qu'il a une vilaine voix), C.
5. ID., *ib.*, 415, rés. - I. A, B, B 2, C 2, C 3, C 4, D. - II. A, B (vilaine voix), C.
6. THIBAUT, *C. Champagne*, n° 17, 139-141. *La ronde des bossus.* - I. A, B, B 1, C, C 2, C 3, C 4, D. - II. A, B, B 1, C.
7. R.T.P., XIX (1904), 87-88. *S. t.* (Ch. SADOUL, Vosges). - I. A, B 5 (âmes des enfants morts sans baptême visibles en plein midi), le bossu se moque, D (pour le punir !). - II. A, B, C.
8. THURIET, *Trad. Hte-Saône, Jura*, 27. *Le bossu de Fontenois sur le pont de Vauchatru.* - I. A, A 1, B, B 3, B 10, C, C 2, C 3, C 4, D. - II. A, B, C.
9. MS MILLIEN-DELARUE, *Nivernais*. Vers. A. T. g. - I. A, A 4, B, B 5 (« le mauvais air »), D. - II. A, B, C.

10. ID., *ib.* Vers. B. *Les deux bossus et les fées.* - I. A, B, B 2, B 6, C 2, C 3, C 4, D. - II. A, B, B 1, C.

11. ID., *ib.* Vers. C. T. g. - I. A, B, B 2, B 6 (pré), C, C 2, C 3, C 4, D. - II. A, B, B 1, C.

12. SEIGNOLLE, *Sologne*, 142-143. *Le bossu d'Ivoy.* - I. A, B, B 3, B 7, D. - II. A, B, C.

13. FRAYSSE, *Baugeois*, 8 = R.T.P., XX (1905), 389. *La bossue et les fées.* - I. A 5, A 6, B, B 2, C, C 2, C 3, C 4, D. - II. A, B, B 1, C.

14. CHAPISEAU, *Beauce et Perche*, II, 250-256. T. g. - I. A, A 3, B, B 2, elles le connaissent comme étant bon, D. - II. A, A 2, B, C.

15. *Rev. de Bret.*, IV (1834), 109-114. *Histoire de Coulomner et de Guilchaud (C. TRANols).* - I. A, A 1, B, B 1, B 8, C, C 2, C 3, C 4, D. - II. A 1, A 2, B, B 1 (et n'achève pas la chanson), C.

A été repris par SOUVESTRE, *Le Foyer breton*, 1853, II, 113-135 : *Les Korils de Plauderen* (Pays de Vannes) (= KENNEDY, P. *The legendary Fictions of the Irish Celts*, 1866, 104-106).

16. DU LAURENS DE LA BARRE, E. *Les veillées de l'Armor*, 1857, 62.

17. D'AMEZEUL, *Lég. bref., Souv. du Morbihan*, 1863, 50-63. *Les deux bossus de Nivillac.* - I. A, A 1, B, B 3, B 7, C, D (non comme récompense, mais parce que la nuit de Noël met une trêve à la méchanceté des sorciers). - II. A, A 2, B, C, C 1.

18. LUZEL, *Breuzeriez Breig-Izel*, Morlaix, 1869, 56-58. *En breton.* Rés. par H.G. dans *Mélusine*, I (1877), 241. - I. A, A 1, B, B 1, C, C 2, D. - II. A, B, B 1, C.

19. *Rev. Celtique*, I (1870-72), 235-236. *La danse et la chanson des nains.* (R.F. LE MEN, Trad. et superst. de la Basse-Bretagne). Plusieurs versions. - I. B, B 1, B 6, C, C 2, C 3. - II. B 4, C 1 (et sa tête passe à travers la tourte de pain qu'il portait sur sa tête). - I. B (un autre, homme d'esprit), B 1, B 6, C, C 2, C 3, C 4, C 5 ; est congédié sans mal.

20. ID., *ib.*, 236. - I. A, A 1, B, B 1, B 6, C, C 2, C 3, C 5, D. - II. A 1, A 2, B, B 4, C.

21. *Mélusine*, I (1877), 113-114. *La danse des korrigans, conte des environs de Lorient.* (E. ROLLAND) (Alt. ?). - I. B 1, C 2, C 3 ; **un korrigan ayant eu le malheur de se laisser entraîner à ajouter « samedi », il devient immédiatement bossu.**

22. ID., *ib.*, 114, note 1. (Mme BARBÉ, Bret.). - I. A 2, B, B 1, B 6, C, C 2, C 3, C 4, D 2, D 3.

23. LUZEL, *C. B. Bret.*, II, 251-255 = SÉBILLOT, *Prov. de Fr.*,

nu 48, 243-246. *Les deux bossus et les nains*. - I. A, A 1, B, B 1, B 6, C, C 2, C 3, C 4, D. - II. A, B, B 1, C.

24. **HERPIN**, E. *La Côte d'Emeraude*, 1894, 186 = **SÉBILLOT**, *Folklore de France*, II, 100. - I. A 5 (couturière), A 6, B, B 2, C, C 2, C 3, D.

25. *R.T.P.*, XVII (1902), 343. *Les Poulpiquets* (Lucie GuillaumE. Morb.) (Infl. T. 480). - I. A 5 (maltraitee par marâtre), B, B B 6, C, C 2, C 3, C 4, D 1 (or tombant de ses cheveux, et beauté accrue). - II. A (demi-sœur, laide et bossue), A 2, B, B 1, C (et crottin tombant de ses cheveux).

26. *R.T.F.*, XXII (1907), 79. *Le bossu et les korrigans* (J. FiusoN, B. Bret.). - I. A (meunier), B 1 (près de fontaine du moulin), C 2, C 3, C 4, D. - II. A, B, B 1, C.

27. **LE ROUZIC**, *Carnac*, 36-38. *S. t* - Est la vers. type reproduite ci-dessus.

28. **CADIC**, *Bret.* 65-71. *Le cadeau des korrigans* **CADic**, *C. Basse-Bret.*, n° 3, 37-46. *Mélèn et Petit-Colin*. (Avec T. 510 A et T. 511, cf. ci-après vers. 13 du T. 511). - I. A 5, B, B 1, B 6, B 8, C, C 2, C 3, C 4 (sur le conseil de son petit chien), D 1 (or et argent tombant de ses cheveux). - II. A 1 (à sa demi-sœur), A 2, B, B 1, reçoit bosse et malpropretés tombant de ses cheveux.

29. **SÉBILLOT**, *Folklore de France*, I, 22. *S. t*. (B. Bret.). - I. B, B 6 (esprits), C, C 2, C 3, C 4. Entraîné dans des « dragons de vent », le héros est transporté dans la lune.

(ID., *ib.*, I, 437 = vers. 38 ; II, 100 = vers. 24 ; III, 122 = vers. 32 ; IV, 31 = version de Souvestre (cf. notre vers. 15).

30. **SÉBILLOT**, *C. Hte Bret.* II, 84-86, n° 17. *La danse des fées*. - I. B, B 2, B 8, C, C 1, D. - II. B (un autre homme, parce qu'il se moque d'elles), C 2, C.

31. ID., *ib.*, 308-310, n° 59. *Les sorcières de Knéa*. - I. A, **B, B** 3, B 9, C 2, C 3, C 4, D. - II. A, B, B 1, C.

32. ID., *ib.*, 311-313, n° 60. *Les chats-sorcières et les bossus* - I. A, B, B 4, B 9, C 2, C 3, C 4, D. - II. A, B, B 1, C.

33. *R.T.P.*, X (1895), 575-576. *Les sorcières* (**rod. LE CHEF**, Ille-et-Vil.). - I. A, B, B 3, B 9, C, C 2, C 3, C 4, D. - II. B, B 1, C.

34. *R.T.F.*, XI (1896), 234. *Les chats-sorcières de la Croix-Bras* (**P. SÉBILLOT**, *Hte Bret.*). - I. A 2, B, B 4, C 2, C 3, C 4, D 1 (soc de sa charrue ne s'usera plus : passent leurs queues dessus). Fin originale : le paysan, qui a reconnu son propre chat parmi les chats-sorcières, lui coupe la queue pour l'empêcher de retourner au sabbat. Les chats-sorcières le vengent en crevant les yeux à son maître.

35. **ORAIN**, *C. Pays gallo*, 295-302. *Les deux bossus de Pléchéâtel*. - I. A, A 1, B, B 1, B 6, C 6, D (mais lui ordonnent de garder le secret). - II. A. - I. C 6, D. - Mais une nuit que le premier repasse par là, est affublé des 2 bossus par les nains.

36. **SÉBILLOT**, *Auvergne*, 3-17. *Les âmes en peine*. - I. A 5, B, B 5 (v. titre), B 6, C, C 2, C 5, D 1 (bague qui maintiendra sa marâtre à distance quand elle sera avec son fiancé) ; une 2e fois, C, C 2, C 5, D 1 (collier lui assurant charme, mais la marâtre le jette dans le puits) ; une 3e fois, C, C 2, C 5 (et termine ainsi le cantique), D 1 (don des larmes se transformant en perles, et épingle lui assurant l'amour de son fiancé), D 2. Mariage ; mort de la marâtre.

37. **ROUCHON**, *Cte Hte-Loire*, 56-58. *Le bossu mal avisé du Breuil*. - I. A, A 1, B, B 5 (« flammaçons »), B 7, C, C 1, C 2, C 3, D. - II. A, A 2, B, B 2, C.

38. *R.T.P.*, VIII (1893), 549-551. *Les deux bossus et l'enchanteresse de l'ancre de Bourrut*, *comm. de Loubières* (Ariège). - I. A. A 4, B, B 2 (une seule, descendue par la cheminée sous forme de « quilles » d'or), B 11, C, C 2, C 3, D. - II. A, B, B 1, C.

39. *Armana Prouv.*, 1869, 61 = **MISTRAL**, *Nouv. Pr alm.*, 316-329. *Li masc. Les sorcières*. - I. A, B, B 3, B 8, C, C 2, C 3, C 4, D. - II. A, B, B 2, C.

40. **CERQUAND**, *Lég. p. basque*, II, n° 25, 17-18. *T. g.* - I. A, B, B 3, C 2, C 3, C 4 (du dimanche, en dépit de la défense), D (comme punition !). - II. A, B, C.

ID., *ib.*, note 1, p. 18 = ci-après vers. 42.

41. **WEBSTER**, *Basque Leg.*, 66-67. *The witches at the Sabbat* (Les sorcières et le sabbat). Alt. (Avec motif des T. 613 et 671). - I. B (jeune homme caché dans un four à chaux), B 3 (sorcières) ; l'une raconte qu'une jeune femme malade ne pourra être guérie tant qu'on n'aura pas fait recracher à un crapaud l'hostie que cette jeune femme avait laissée tomber ; le jeune homme guérit la malade et est récompensé. - II. A (jeune fille), B, C 2.

42. **VINSON**, *F.L. basque*, 14-16, *T. g.* - I. A, B 3 (y est introduit par sa fiancée, qui est sorcière), C 2, C 3, C 4 (du dimanche, en dépit de sa défense), D (comme punition !). - II. A, B, B 2, C.

43. **POURRAT**, *Trésor des c.*, X, 55-64. *Le conte des deux bossus*. - I. A, A 1, B, B 1, B 9, C, C 2, C 3, C 4, D (mais dédaigne les richesses). - II. A, A 2, B, B 2, C (il a demandé « ce que l'autre a laissé. »).

Voir aussi ci-après vers. 4 du T. 708.

a) Ms **ARCH. F.L. Québec**. - 1 vers.

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

Ce récit est particulièrement aimé en Europe occidentale ⁽¹⁾ et Ina. Maria Greverus, qui a consacré son doctorat à la monographie comparative du thème (2), incline à admettre son origine celtique.

Ce qui en fait essentiellement l'intérêt, c'est qu'il constitue, comme le disait déjà M. Maurits de Meyer « een typisch voorbeeld van overgang tusschen het sprookje en de sage » (3), c'est-à-dire un exemple typique du passage de conte en légende. I.-M. Greverus précisément s'est attachée à en démontrer, par une fine analyse interne, le caractère primitif de légende. La très fréquente localisation des versions françaises en est également un indice

(1) THOMPSON, *The folktale*, pp. 49-50.

(2) Diss. Marburg 1956. Cf. *Fabula*, I Bd., Heft 3, Berlin 1958, pp. 263-279 : « Die Geschenke des kleinen Volkes. KHM 182 = AT 503. Eine vergleichende Untersuchung ».

(3) M. DE MEYER, *Vlaamsche Sprookjesthema's...* Liège, 1942, pp. 91-102 : « De Twee Bulten », ici p. 91.

Conte-type 506 A

JEAN DE CALAIS

Aa. Th. *The Princess Rescued from Slavery* (La princesse sauvée de l'esclavage). — Grimm n° 217, *Der dankbare Tote und die aus der Sklaverei erlöste Kanigstochter* (Le mort reconnaissant et la princesse délivrée de l'esclavage). Ce conte recueilli par les frères Grimm en 1812.1814, mais non publié dans leur recueil, a paru en 1915 dans la *Zeitschrift für Volkskunde* 25, 34 (reproduit dans Bolte et Polivka, n° 217, III, 490). — Straparola XI, 2, *Xenophon, notaire... laisse à son fils Bertuce trois cens ducats...*

Version nivernaise

JEAN DE BORDEAUX

C'était une fois un homme et puis une femme ayant un garçon qui s'appelait Jean de Bordeaux. Ils étaient riches et avaient de gros magasins. Un jour Jean de Bordeaux alla en tournée et prit une voiture bien garnie.

Loin dans un village, il aperçoit un homme qui faisait labourer deux filles). Jean s'arrête et lui demande pourquoi il faisait ainsi travailler ces deux filles.

— *Je les ai trouvées, répond l'homme, et, n'ayant ni boeufs ni vaches, je les ai attelées à ma charrue : elles labourent.*

— *Combien voulez-vous pour les laisser aller ? demande Jean.*

Le marché est conclu ; Jean donne beaucoup d'argent. Il marque la plus jolie des deux, puis renvoie chacune chez son père.

Plus loin, dans un village, il trouve un mort sur un fumier.

(1) Comme on le verra dans la décomposition en éléments, ce sont en général deux jeunes femmes prisonnières d'un navire de pirates, que le héros rachète.